



## ■ AVIS PUBLIÉ AU BOAMP ET AU JOUE N° 19-56812

Mardi 16 Avril 2019

Date d'envoi au service éditeur : 11/04/2019

Mis en ligne sur le site [www.boamp.fr](http://www.boamp.fr) du 13/04/2019 au 20/05/2019

Réf. JOUE : n°2019/S 074-175784 du 15/04/2019

Avis de marché

Directive 2014/24/UE

&gt; Voir l'annonce sous sa forme originale

Forfait(s) : **F19UE-07721049 (coût : 10up)**  
**Avis faisant référence à cette annonce (0) :**  
 > Créer un avis rectificatif  
 > Créer un avis d'annulation  
 > Créer un avis résultat de marché



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.

Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).

En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.

> [Contact client](#)

### J02 Avis de Marché appel d'offre standard Dir24

Département(s) de publication : 44

Annonce No **19-56812**

I. II. III. IV. VI.

### AVIS DE MARCHÉ

Directive 2014/24/UE

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

#### **SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR**

##### I.1) **NOM ET ADRESSES**

Nantes Métropole, 2 cours du Champ de Mars, 44923, Nantes Cedex 9, F, Courriel : [estelle.talhouarn@nantesmetropole.fr](mailto:estelle.talhouarn@nantesmetropole.fr), Code NUTS : FRG01

##### **Adresse(s) internet :**

Adresse principale : <http://www.nantesmetropole.fr>Adresse du profil acheteur : <https://marchespublics.nantesmetropole.fr>

##### I.2) **PROCÉDURE CONJOINTE**

##### I.3) **COMMUNICATION**

L'accès aux documents du marché est restreint. De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse suivante :

<https://marchespublics.nantesmetropole.fr>

##### **Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :**

autre adresse : Nantes Métropole, 2 cours du Champ de Mars, 44923, Nantes Cedex 9, F, Téléphone : (+33) 2 40 41 53 36, Courriel :

[christophe.saudrais@nantesmetropole.fr](mailto:christophe.saudrais@nantesmetropole.fr), Code NUTS : FRG01, Adresse internet : <https://www.nantesmetropole.fr>, Adresse du profil d'acheteur :<https://marchespublics.nantesmetropole.fr>

##### **Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :**

par voie électronique à l'adresse : <https://marchespublics.nantesmetropole.fr>

##### I.4) **TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR**

Organisme de droit public

##### I.5) **ACTIVITÉ PRINCIPALE**

Services généraux des administrations publiques

#### **SECTION II : OBJET**

##### II.1) **ÉTENDUE DU MARCHÉ**

###### II.1.1) **Intitulé** : 1% Artistique - Construction d'un bâtiment universitaire-santé rue Bias à Nantes

Numéro de référence : 2019-183-ART

###### II.1.2) **Code CPV principal :**

Descripteur principal : 92312000

Descripteur supplémentaire :

###### II.1.3) **Type de marché**

###### **Services**

###### II.1.4) **Description succincte** : La présente consultation a pour objet la commande artistique dans le cadre du 1% artistique, destinée à la conception, la réalisation et l'installation d'une œuvre d'art s'inscrivant dans le projet de construction d'un bâtiment universitaire-santé rue Bias à NANTES Maître d'ouvrage : Nantes Métropole, 2 Cours du Champ de Mars, 44923 Nantes Cedex 9 Maître d'œuvre : TERRENEUVE ARCHITECTES, 10 rue Vicq d'Azir, 75010 PARIS Il est précisé que l'ensemble du projet, bâtiment et œuvre, est destiné à l'usage de l'université de Nantes. L'enveloppe totale du 1% est de 92 250euros HT. Ce montant comprend : - Les honoraires de l'artiste lauréat et cession de droits d'auteur ; - La conception et la réalisation de l'œuvre, y compris suivi du projet dans sa phase de réalisation, - Tous les frais annexes et les taxes afférentes ; - Les indemnités aux trois artistes présélectionnés et non retenus (3750,00 euros HT par artiste).

###### II.1.5) **Valeur totale estimée :**

Valeur hors TVA : euros

###### II.1.6) **Information sur les lots :**

Ce marché est divisé en lots : non

Mots descripteurs : Oeuvre d'art

##### II.2) **DESCRIPTION**

###### II.2.1) **Intitulé :**

Lot n° :

###### II.2.2) **Code(s) CPV additionnel(s)**

Code CPV principal : 92312000

Descripteur supplémentaire :

Code CPV principal : 92311000

Descripteur supplémentaire :

- Code CPV principal : 92312240  
 Descripteur supplémentaire :
- II.2.3) **Lieu d'exécution**  
 Code NUTS : FRG01  
 Lieu principal d'exécution :
- II.2.4) **Description des prestations** : La présente consultation a pour objet la commande artistique dans le cadre du 1% artistique, destinée à la conception, la réalisation et l'installation d'une œuvre d'art s'inscrivant dans le projet de construction d'un bâtiment universitaire-santé rue Bias à NANTES. Maître d'ouvrage : Nantes Métropole Maître d'œuvre : TERRENEUVE ARCHITECTES, 10 rue Vicq d'Azir, 75010 PARIS Le bâtiment universitaire-santé sera implanté rue Bias à NANTES. Il est précisé que l'ensemble du projet, bâtiment et œuvre, est destiné à l'usage de l'université de Nantes. Le programme de la commande artistique élaboré par le comité artistique est disponible sur la plateforme <https://marchespublics.nantesmetropole.fr> sur la consultation référencée 2019-183-ART L'enveloppe totale du 1% est de 92 250euros HT Ce montant comprend : - Les honoraires de l'artiste lauréat et cession de droits d'auteur ; - La conception et la réalisation de l'œuvre, y compris suivi du projet dans sa phase de réalisation, - Tous les frais annexes et les taxes afférentes ; - Les indemnités aux trois artistes présélectionnés et non retenus (3750,00 euros HT par artiste). Cette 1ère phase de la consultation porte uniquement sur le recueil de candidatures suite à la publicité du programme de la commande.
- II.2.5) **Critères d'attribution**  
 Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché
- II.2.6) **Valeur estimée**  
 Valeur hors TVA : euros
- II.2.7) **Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**  
 Durée en mois : 24  
 Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non  
 Description des modalités ou du calendrier des reconductions :
- II.2.9) **Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**  
 Nombre maximal : 4  
 Critères objectifs de limitation du nombre de candidats : - Qualité et pertinence des moyens humains qui seront chargés de l'exécution du contrat - Qualité des références et du savoir-faire dont dispose le candidat pour l'exécution du contrat - Pertinence de la démarche artistique proposée au regard du contexte de l'opération
- II.2.10) **Variantes**  
 Des variantes seront prises en considération : non
- II.2.11) **Information sur les options**  
 Options : non
- II.2.12) **Informations sur les catalogues électroniques**
- II.2.13) **Information sur les fonds de l'Union européenne**  
 Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non  
 Identification du projet :
- II.2.14) **Informations complémentaires** :  
 Mots descripteurs : Oeuvre d'art

### **SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE**

- III.1) **CONDITIONS DE PARTICIPATION**
- III.1.1) **Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**  
 Liste et description succincte des conditions : Les critères de recevabilité des candidatures sont les suivants : - aptitude à exercer l'activité professionnelle - capacité économique et financière - capacités techniques et professionnelles Les renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise : - Lettre de candidature (imprimé DC1) que la candidature soit présentée à titre individuel ou en groupement
- III.1.2) **Capacité économique et financière**  
 Liste et description succincte des critères de sélection : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles (imprimé DC2)  
 Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :
- III.1.3) **Capacité technique et professionnelle**  
 Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : - Les noms et les qualifications professionnelles pertinentes (CV) des personnes physiques qui seront chargées de l'exécution du contrat - Un document attestant de l'engagement professionnel de l'artiste ou de chaque artiste du groupement (type copie de la liasse P zéro, copie du certificat d'inscription SIREN avec le numéro SIRET délivré par l'INSEE, attestation d'affiliation ou d'assujettissement à la MDA-sécurité sociale ou d'affiliation à l'AGESSA, formulaire S 2062...) - Un dossier artistique actualisé comprenant des visuels de réalisations ou études antérieures. A défaut de références professionnelles, le candidat doit établir qu'il dispose des savoir-faire nécessaires à l'exécution du marché par tout moyen de preuve à sa convenance. Une sélection de références devra être présentée sur 2 A3 (horizontale de préférence). Cette sélection est susceptible d'être projetée devant les membres du comité artistique. - Une lettre d'intention (1 format A4 maximum de préférence) précisant la démarche artistique et l'intention générale pour le projet ainsi que les grandes options que l'artiste souhaite prendre dans le cadre de la commande  
 Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :
- III.1.5) **Informations sur les marchés réservés** :
- III.2) **CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ**
- III.2.1) **Information relative à la profession**  
 Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :
- III.2.2) **Conditions particulières d'exécution** :
- III.2.3) **Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché**
- III.2.4) **Marché éligible au MPS**  
 La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

### **SECTION IV : PROCÉDURE**

- IV.1) **DESCRIPTION**
- IV.1.1) **Type de procédure**  
 Procédure restreinte
- IV.1.3) **Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique**  
 Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans :
- IV.1.4) **Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue**
- IV.1.5) **Information sur la négociation**
- IV.1.6) **Enchère électronique** :
- IV.1.8) **Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)**  
 Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui
- IV.2) **RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF**
- IV.2.1) **Publication antérieure relative à la présente procédure**  
 Numéro de l'avis au JO série S :
- IV.2.2) **Date limite de réception des offres ou des demandes de participation**  
 20 mai 2019 - 12:00

**IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés**

Date :

**IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :**  
français**IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :**

L'offre doit être valable jusqu'au :

ou

Durée en mois : 5 (A compter de la date limite de réception des offres)

**IV.2.7) Modalité d'ouverture des offres**

Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture :

**SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES****VI.1) RENOUVELLEMENT**

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

**VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES****VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

Procédure : La présente consultation relève de la procédure dite du 1% artistique (décret n°2002-677 du 29 avril 2002 relatif à l'obligation de décoration des constructions publiques, modifié par le décret n° 2005-90 du 4 février 2005, articles R2172-7 et suivants du Code de la Commande publique) L'Acheteur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché. Les candidats peuvent présenter une offre, soit en qualité de candidats individuels, soit en qualité de membres d'un ou plusieurs groupements. Ils ne peuvent donc pas cumuler les deux qualités. Le mandataire devra fournir, si le groupement est désigné attributaire, un document d'habilitation signé par les autres membres du groupement et précisant les conditions de cette habilitation. Un même prestataire ne pourra pas être mandataire de plus d'un groupement pour un même marché. Les trois candidats ayant présenté un projet non sélectionnés recevront une indemnité de 3 750,00 euros (H.T.) chacun. Cependant, le maître d'ouvrage pourra décider, sur proposition du comité artistique, de diminuer ou supprimer cette indemnité pour les projets dont les prestations seraient jugées insuffisantes ou non conformes au programme du concours par le comité artistique. Avant la signature du marché les points suivants seront précisés avec le candidat retenu : - les modalités de versement des cotisations sociales à verser par le pouvoir adjudicateur en tant que " diffuseur " seront précisées ; - les stipulations techniques permettant de résoudre les questions d'entretien, de maintenance et de restauration ou de déplacement de l'œuvre pour l'avenir seront introduites dans le contrat ; - les modalités de cession des droits de reproduction et de présentation. L'Exécution du présent marché prendra effet à compter de la date de sa notification et s'achèvera à la réception de l'œuvre artistique. Adresse à laquelle les candidatures/demandes de participation doivent être envoyées : Les candidatures doivent être obligatoirement transmises par voie dématérialisée, c'est à dire déposées sur le profil acheteur à l'adresse suivante : <https://marchespublics.nantesmetropole.fr/>. Toute candidature déposée sous format papier, sera considérée irrégulière. Les modalités de la consultation (phase candidatures) sont détaillées sur l'annexe : Annexe\_Aapc\_2019\_183\_Art et sur le programme de la commande artistique, disponibles sur le profil acheteur. La totalité des renseignements concernant cette consultation est précisée dans l'avis de publicité paru au JOUE ainsi que sur son annexe et sur le programme de la commande, tous trois disponibles sur la plateforme <https://marchespublics.nantesmetropole.fr/> sur la consultation référencée 2019-183-art. Déroulement de la consultation : La procédure de mise en œuvre du 1% artistique se déroule de la manière suivante: 1 - élaboration du programme de la commande artistique par le comité artistique ; 2 - publicité du programme de la commande artistique avec avis d'appel public à candidatures ; 3 - examen des candidatures par le comité artistique et choix de quatre candidats admis à présenter un projet, sous réserve d'un nombre suffisant de candidatures conformes. Ces candidats sont sélectionnés par le Comité artistique à partir des critères énoncés ci-avant. 4 – Invitation des candidats sélectionnés à présenter un projet ; 5 - examen des projets des artistes, audition des quatre artistes par le comité artistique et proposition de choix d'un artiste au maître d'ouvrage à partir de critères de jugement communiqués dans l'invitation à présenter un projet; 6 - désignation du titulaire par le maître d'ouvrage ; 7 - signature et notification de la commande par nantes métropole Le présent avis d'appel public à concurrence s'inscrit dans le cadre des étapes 2 et 3 susvisées.

**VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS****VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :**Tribunal Administratif de Nantes, 6 allée Ile Gloriette BP 24111, 44041, Nantes Cedex 01, F, Téléphone : (+33) 2 40 99 46 00, Courriel : [greffe.ta-nantes@juradm.fr](mailto:greffe.ta-nantes@juradm.fr), Fax : (+33) 2 40 99 46 58**VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :****VI.4.3) Introduction de recours :****VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :**Tribunal Administratif de Nantes, 6 allée Ile Gloriette BP 24111, 44041, Nantes Cedex 01, F, Téléphone : (+33) 2 40 99 46 00, Courriel : [greffe.ta-nantes@juradm.fr](mailto:greffe.ta-nantes@juradm.fr), Fax : (+33) 2 40 99 46 58**VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS**

11 avril 2019

**Eléments de facturation :**Numéro du service exécutant : **FACTURES\_PUBLIQUES**Numéro d'engagement juridique : **153757**

Classe de profil : Autres organismes publics

Siret : 24440040400129

Libellé de la facture : Nantes Métropole Direction de la Commande Publique Service des Marchés 2 cours du Champ de Mars, F-44923 Nantes Cedex 9.

**Indexation de l'annonce :**Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> : 20 mai 2019

Objet de l'avis : 1% artistique - construction d'un bâtiment universitaire-santé rue bias à nantes

Nom de l'organisme : Nantes Métropole

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun

